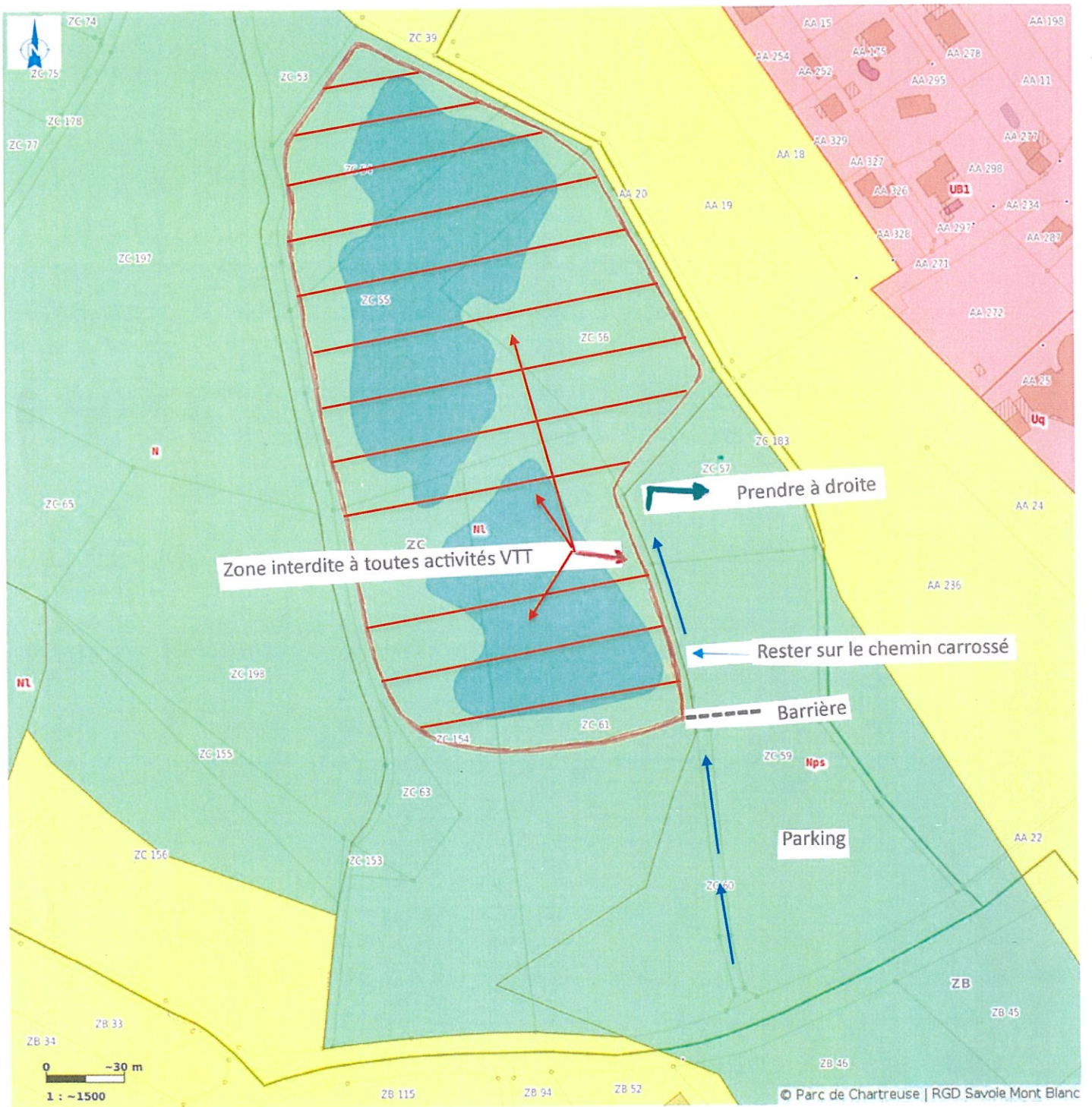


Le 26 03 2023

A l'attention des Vététistes de l'association VTT Chartreuse

**INFOS A RESPECTER IMPERATIVEMENT**



### Occupation du plan d'eau de St Joseph de Rivière par VTT Chartreuse

**Etat des lieux :** les berges des 2 plans d'eau ont été aménagées, elles sont meubles et fragiles.

**Constats :** des traces plus ou moins importantes de pas de chevaux et de pneus de vélos sont constatées, ce qui détériore l'habitat de la faune. Risque important de chute dans l'eau au passage des cyclistes.

### Règles à appliquer :

- les abords des plans d'eau sont réservés aux pêcheurs ;
- la circulation à vélo est règlementée, un cheminement est à respecter ;
- à la barrière d'entrée du plan d'eau, le chemin carrossé est à prendre et à suivre, ensuite prendre à droite sur ce même cheminement pour aller plus loin...faire du VTT.